

3 - CONFORTER LE RÔLE D'ESPACE RESSOURCE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES

3.2 - Favoriser la médiation numérique en vue de renforcer l'inclusion, l'autonomie et un usage citoyen des outils numériques

PA 3.2.1 - FORMER LES PROFESSIONNELS RÉGULIÈREMENT AUX ÉVOLUTIONS DES OUTILS NUMÉRIQUES

DIAGNOSTIC

La dématérialisation des services publics couplée aux difficultés de compréhension et d'accès aux outils numériques ont favorisé le développement de fractures sur les territoires. Près de la moitié des Français n'accèdent toujours pas à une connexion performante et plus d'un habitant sur cinq exprime une difficulté à utiliser le numérique dans la vie quotidienne.

Pour autant, ces outils peuvent aussi devenir des leviers de citoyenneté et d'inclusion sociale des publics. Les structures d'animation de la vie sociale sont fortement sollicitées sur ces questions par les habitants, mais sont inégalement formées. Dans le Rhône et sur la métropole de Lyon, tous les centres sociaux du réseau proposent au moins deux actions de médiation numérique. Pour autant, 60% des structures interrogées manifestent un besoin de formation des professionnels dans le domaine technique et 71% sur la dimension pédagogique du numérique.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Il s'agira d'outiller et de soutenir les équipes des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour accompagner les habitants en matière d'inclusion numérique (accompagnement scolaire, accès aux droits, parentalité, etc.).

Il s'agira aussi de développer la capacité des centres sociaux à être présents sur Internet, notamment pour aller-vers les publics, promouvoir les projets et susciter la participation aux actions des structures (développer par exemple les promeneurs du Net pour les familles).

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Proposer des formations adaptées pour permettre aux professionnels d'accompagner les besoins des habitants.

ACTION 2

- ➔ Favoriser l'essaimage des bonnes pratiques dans le réseau des structures AVS en lien avec la Fédération des centres sociaux.

ÉCHÉANCES

- ➔ Action 1 : 2022 à 2026
- ➔ Action 2 : 2023 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Essaimage des outils.
- Nombre de salariés et bénévoles formés.
- Nombre d'outils créés.
- Nombre de structures AVS ayant intégré en interne une fonction de médiation numérique.